

DECISION

La Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

- Vu le Dahir N° 1-10-187 du 7 Moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06.10 relative à la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et ses amendements ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et ses amendements ;
- Vu la circulaire N°7/2013 du 29 Avril 2013 (18 Joumada2 1434) fixant procédure de nomination aux fonctions de responsabilité au niveau des établissements publics ;
- Vu la décision N°3805, en date du 20 septembre 2023 portant nomination de Madame YAAKOUBI LATIFA aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : De lancer un appel à candidature **en interne** pour occuper le poste du Chef de service Suivi et Evaluation rattaché au département Planification et PMO relevant de la Direction de la Stratégie et Partenariats de l'ANDZOA.

Article deux : Le poste est ouvert aux candidats qui répondent aux conditions citées dans la fiche de poste en annexe :

- Avoir un diplôme Bac + 5 ;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq années au minimum au sein de l'ANDZOA.

Article trois : Le dossier de candidature devra comporter :

- Une demande de candidature signée par le candidat adressée à Madame la Directrice Générale de l'agence sous couvert de la voie hiérarchique ;
- Un curriculum vitae en français avec photo récente ;
- Une copie des diplômes (accompagnée d'une copie légalisée des documents administratifs d'équivalence pour les diplômes étrangers ou privés) ;

- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat ;
- Une note synthétique portant sur le plan du travail et la vision du candidat pour la gestion du service objet de candidature ;

Tout dossier incomplet ou ne répond pas aux exigences sera écarté.

Article quatre : Le dossier de candidature doit être déposé sous plis fermé au secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier à l'adresse ci-après :

«**ANDZOA, Direction Administrative et Financière, Route Rissani Erfoud PK 7 Commune AARB SABBAH ZIZ Province d'Errachidia** » ou envoyé par poste à l'adresse suivante : «**ANDZOA, Direction Administrative et Financière BP 515, Errachidia**».

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'ANDZOA, au plus tard, le 25/03/2025 inclus.

Article cinq : La présente décision sera publiée au site www.emploi-public.ma et au site de l'ANDZOA : www.andzoa.ma.

12
SL

La Directrice Générale
de l'Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Signé : Latifa YAAKOUBI

FICHE DE POSTE DU CHEF DE SERVICE SUIVI ET EVALUATION

Intitulé du poste	• Chef du service Suivi et Evaluation.
Structure de rattachement	• Poste basé à Rabat et rattaché au département Planification et PMO relevant de la Direction de la Stratégie et Partenariats.
Mission	Sous l'autorité du chef de département Planification et PMO, le chef de service Suivi et Evaluation a pour mission principale de : • Assurer le suivi-évaluation des projets et programmes menés par l'ANDZOA et de la stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier dans sa globalité.
Activités	Le chef de service aura comme activités de : • Réaliser de manière régulière, un reporting d'avancement consolidé sur les projets en cours ; • Aider à résoudre les points de blocage et à identifier les risques potentiels ; • Veiller au respect des délais et des objectifs fixés par projet ; • Suivre l'implémentation du système de suivi-évaluation de la stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier, et assurer sa mise à jour ; • Assurer le pilotage de la mise en œuvre de la feuille de route (PMO) de la stratégie ; • Mettre en place les mécanismes de suivi des programmes et des projets de développement des zones oasiennes et de l'arganier.
Compétences clés	• Bonne Maîtrise des méthodes et outils de suivi-évaluation ; • Bonne maîtrise des outils de business intelligence et d'exploitation des systèmes d'information ; • Bon niveau de communication ; • Capacité d'analyse et de synthèse ; • Sens de méthode et d'organisation ; • Sens relationnel ; • Rigueur et engagement ; • Bonne capacité rédactionnelle.
Diplôme requis	• Diplôme bac+5.
Expérience requise	• Expérience professionnelle de Cinq années au minimum au sein de l'ANDZOA.

